



Création / Reprise

Découvrez les étapes pour construire et aboutir à un projet de création ou reprise d'entreprise. Nous vous aidons à structurer votre démarche et vous proposons une offre d'accompagnement en collectif et individuel tout au long du montage de votre projet.

-
-
-
- |
-

S'INFORMER SUR LA CREATION

S'INFORMER SUR LA REPRISE

SE FORMER

ETRE ACCOMPAGNE

PEPINIERE D'ENTREPRISE

Documentation / Informations

S'INFORMER SUR LA CREATION

Vous avez une idée ? Un projet ?

Vous avez une idée et vous souhaitez savoir si elle est pertinente? Vous en avez parlé à votre entourage pour un premier avis ? Comment aller plus loin ?

Les 10 clés pour entreprendre

Cette matinée d'information gratuite vous permet de découvrir les étapes incontournables pour construire votre projet :

- Vous avez une idée et vous ne savez pas comment la concrétiser ?
- Votre projet n'est pas clairement défini et vous vous interrogez sur la méthodologie ?
- Votre projet est déjà avancé et vous avez besoin de conseils complémentaires ?

[Le contenu et le calendrier 2020 des réunions 10 clés à Bourg et sur 6 villes du département](#)

Pour vous inscrire à une réunion "10 clés pour entreprendre", rendez-vous sur [l'agenda de la CCI de l'Ain](#). Choisissez la réunion à laquelle vous souhaitez participer en cliquant sur la date choisie et inscrivez-vous en ligne.

Réunion Microentrepreneur

Cette réunion d'information vous permet de découvrir le statut du microentrepreneur :

- C'est quoi ?
- Comment ça marche ?
- C'est pour qui ?

[Le contenu et le calendrier 2020 des réunions micro-entrepreneurs sur Bourg et Ferney-Voltaire](#)

Pour vous inscrire à une réunion "Microentrepreneur", rendez-vous sur [l'agenda de la CCI de l'Ain](#). Choisissez la réunion à laquelle vous souhaitez participer en cliquant sur la date choisie et inscrivez-vous en ligne.

Et si vous en êtes déjà au stade de l'immatriculation, participer à notre atelier [90' POUR CREER SA MICROENTREPRISE](#)

Tester mon profil entrepreneurial

Vous avez le profil entrepreneurial ? Nous vous proposons de vous tester !

Ce test comporte les différents traits de caractère ou de personnalité d'un individu.

En quelques minutes, les résultats de ce test extrêmement succinct vous permettront de connaître votre profil», les domaines dans lesquels vous avez des «**Talents** » et ceux qu'il vous faudra travailler ou pour lesquels il vous faudra vous entourer de personnes compétentes.



Et si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le site régional de la création reprise d'entreprise : <https://jecreedansmaregion.fr/>

S'INFORMER SUR LA REPRISE

Le Guide méthodologique de la reprise

Cette réunion vous explique les démarches de la reprise d'entreprise :

- analyse de l'entreprise à reprendre et son évaluation
- les différentes méthodes d'évaluation
- la synthèse de l'analyse
- l'élaboration du plan de reprise, le calendrier
- la négociation, le plan de financement
- les formalités

[Le contenu et le calendrier 2020 sur Bourg](#)

Pour vous inscrire à une réunion "guide méthodologique de la reprise" , rendez-vous sur [l'agenda de la CCI de l'Ain](#). Choisissez la réunion à laquelle vous souhaitez participer en cliquant sur la date choisie et inscrivez-vous en ligne.

SE FORMER

Stage 5 jours pour Entreprendre

Ce stage d'une durée de 35h sur 5 jours doit vous permettre de poursuivre et concrétiser votre projet de création ou de reprise d'entreprise, en vous initiant à la gestion d'entreprise, en saisissant les notions de choix juridiques et ses conséquences sociales et fiscales, en vous donnant la méthodologie pour réaliser vos études prévisionnelles. Le tout en partageant l'expérience d'autres entrepreneurs et en bénéficiant de l'expertise des conseillers CCI et du réseau de partenaires des CCI.

Au programme :

- Votre projet de création d'entreprise – Vous - Vos associés
- Etude de marché
- Stratégie marketing et commerciale – Développement envisagé
- Etude juridique, fiscale, sociale et patrimoniale
- Prévisions financières et outils de gestion
- Financement du projet et aides à la création d'entreprise
- Le suivi du projet

[Le contenu et bulletin d'inscription 2020](#)

Retrouvez toutes les dates du stage sur l'[agenda](#) de la CCI

ETRE ACCOMPAGNE

Testez votre idée via le Business Model Canvas

Une méthode efficace pour clarifier votre idée

Participez à cet atelier et vérifiez rapidement si votre projet répond à un vrai besoin client, avant de vous lancer dans l'analyse d'activité détaillée de votre marché (étude de marché).

Il s'agit de concevoir un modèle économique pertinent grâce au Business Model Canvas*, une méthode créative et ludique.

[Le contenu et les dates de cet atelier 2020](#)

Rendez-vous expert création

Apporter au porteur de projet de création ou reprise d'entreprise un accompagnement personnalisé

Vous bénéficiez d'un entretien individuel avec un conseiller pour faire le point sur le projet, le marché, les aspects réglementaires, juridiques et financiers.

[Sur rendez-vous uniquement](#)

Du Projet au Business Plan

Le Diagnostic du projet

Un accompagnement individualisé pour le montage de votre projet de création ou reprise d'entreprise par un premier entretien « réception diagnostic » puis un accompagnement sur mesure pour travailler :

- votre projet professionnel
- votre projet de création ou reprise
- votre étude de marché
- votre stratégie commerciale
- les premières prévisions avant de les faire valider par un expert...
- l'utilisation des ressources du centre documentaire de la CCI
- la mise en relation avec les associations de prêt d'honneur
- vos démarches : planification, prise de contacts, orientations...

[Sur rendez-vous uniquement](#)

Je lance mon projet : diagnostic et accompagnement à l'élaboration d'un business plan

"Je lance mon projet" propose à tous les porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise **un accompagnement personnalisé et renforcé** à l'élaboration de leur Business Plan.

Ce dispositif vous permet de vérifier la faisabilité et la viabilité de votre projet entrepreneurial, de formaliser votre dossier de présentation, d'apprendre à présenter efficacement votre projet à vos différents interlocuteurs et de mobiliser les bons partenaires pour avancer.

Cofinancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Fonds Social Européen et les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes, "je lance mon projet" est entièrement **gratuit** pour les porteurs de projet.

Contactez-nous pour valider la pertinence de l'entrée dans la prestation : la CCI étudiera votre projet pour savoir s'il répond aux critères de ce dispositif (nombre de places limité).



« Le Programme « JE LANCE MON PROJET » est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du fonds FSE »

DISPOSITIF POUR LES PORTEURS DE PROJET DE CRÉATION OU DE RE



**Je crée
dans ma région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Je lance mon projet

**Créateurs,
Repreneurs,
facilitez-vous
la vie.**



PEPINIERE D'ENTREPRISE

Pépinière CAP3B Entreprendre

Une pépinière est une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'appui aux jeunes entreprises. Son objectif est d'aider et de renforcer les chances de succès de ces entreprises, et de favoriser leur insertion dans le tissu économique local.

Le taux de survie à 5 ans pour les entreprises hébergées en pépinière atteint plus de 80%, contre 50% pour la moyenne nationale des créations !

Retrouvez toutes les informations sur la pépinière dans [la fiche jointe](#)

Documentation / Informations

Librairie en ligne AFE / CCI de l'AIN

Accédez à **150 fiches émergences** de l'AFE (Agence France Entrepreneurs) classées en 16 secteurs d'activités. Vous y trouverez toutes les informations indispensables pour construire votre projet : chiffres clés du secteur, étude de marché, conseils, moyens pour démarrer, ratios, aides sectorielles, réglementations, organismes, salons, sites...

Cliquez pour accéder à la [boutique en ligne](#)

Liens utiles

- Informations fiscales : [le livret fiscal du créateur](#)
- Informations sociales : [la sécu des indépendants](#)

Contactez la CCI de l'Ain

Espace Entreprendre en France

Tél : 04 74 32 13 00

entreprennenfrance@ain.cci.fr

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

URL source: <https://www.ain.cci.fr/creer-reprendre-transmettre-formalites/creation/reprise>